



SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND
UNION PATRONALE SUISSE
UNIONE SVIZZERA DEGLI IMPRENDITORI

«Réforme» Prévoyance vieillesse 2020

Véritable réforme ou passage en force d'AVSplus?

Juin 2017

Union patronale suisse

Évolution démographique en Suisse

- Évolution de la tranche des 0 à 19 ans:

2015	2025	2030	2040
1.7 Mio.	1.8 Mio.	1.9 Mio.	1.9 Mio.

Hausse de 14%

- Évolution de la tranche des 65 ans et plus:

2015	2025	2030	2040
1.5 Mio.	1.9 Mio.	2.2 Mio.	2.6 Mio.

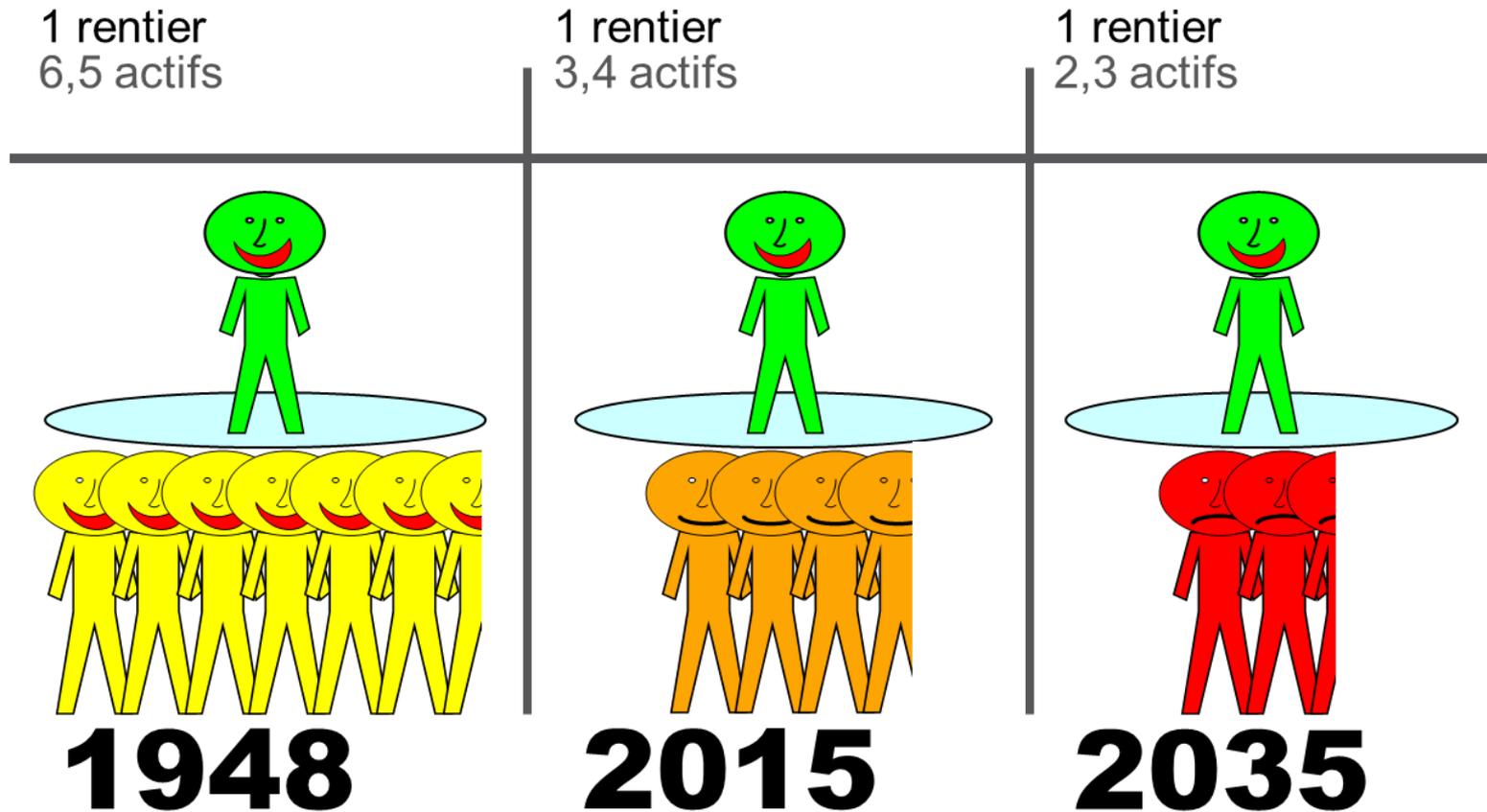
Hausse de plus de 73%

- L'évolution démographique de la Suisse réclame une vraie réforme destinée à assurer les prestations du premier et du deuxième piliers. Autrement dit, une réforme qui vise à **garantir et stabiliser les rentes plutôt qu'à les augmenter encore!**

Source: OFS



AVS: Toujours moins de personnes actives pour financer les rentes!



Source: OFAS



Le besoin de réforme est de nature structurelle!

- Le **vieillissement démographique** est le principal motif de la réforme.
- En principe, **trois options** sont possibles: **réduire les prestations, cotiser davantage, travailler plus longtemps** (ou un mélange des trois).
- **L'extension des prestations** – surtout s'il est financé par répartition – **est tout sauf une bonne option** pour maîtriser le défi démographique!



Les deux principaux objectifs de la réforme selon le message du Conseil fédéral

1. Maintenir le niveau des prestations durant la retraite
2. Assurer l'équilibre financier de l'AVS et de la prévoyance professionnelle



Au lieu d'un véritable compromis, le diktat d'une majorité ultramince!

- Le 16 mars 2017, les 101 voix nécessaires pour lever le frein aux dépenses ont été atteintes d'extrême justesse au Conseil National...



TOTAL / TOTALE	
Ja / Oui / Si	101
Nein / Non / No	91
Enth. / Abst. / Ast.	4

- **Nulle trace** d'un large et solide compromis à la suisse!
- Sans **aucune volonté de compromis**, le Conseil des Etats s'est obstinément accroché 2 ans durant à l'extension de l'AVS, dévoyant ainsi l'objectif initial visé par le Conseil fédéral!



Lignes directrices de la «réforme»

- Relèvement de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans en 4 étapes dès 2018
- Hausse de la TVA de 0,6 point en faveur de l'AVS (0,3 pt. dès 2018, 0,3pt. dès 2021) et attribution intégrale du pour cent démographique à l'AVS (actuellement, la Confédération en garde 0,17%)
- Augmentation des cotisations salariales de 0,3 point à partir de 2021
- Flexibilisation de la retraite (de 62 à 70 ans) dans les deux piliers
- Diminution du taux de conversion minimal à 6,0% en 4 étapes dès 2019
- Mesures de compensation de l'abaissement du taux de conversion minimal au sein de la prévoyance professionnelle, y compris la **garantie des droits acquis de la génération de transition** à partir de 45 ans (ce financement suppl. correspond à 0,4 point de cotisations salariales)
- De plus, augmentation de 70 francs de la rente AVS **pour tous** les nouveaux rentiers et hausse du plafond de la rente de couple à 155%



Fortes dépenses supplémentaires pour un semblant de réforme

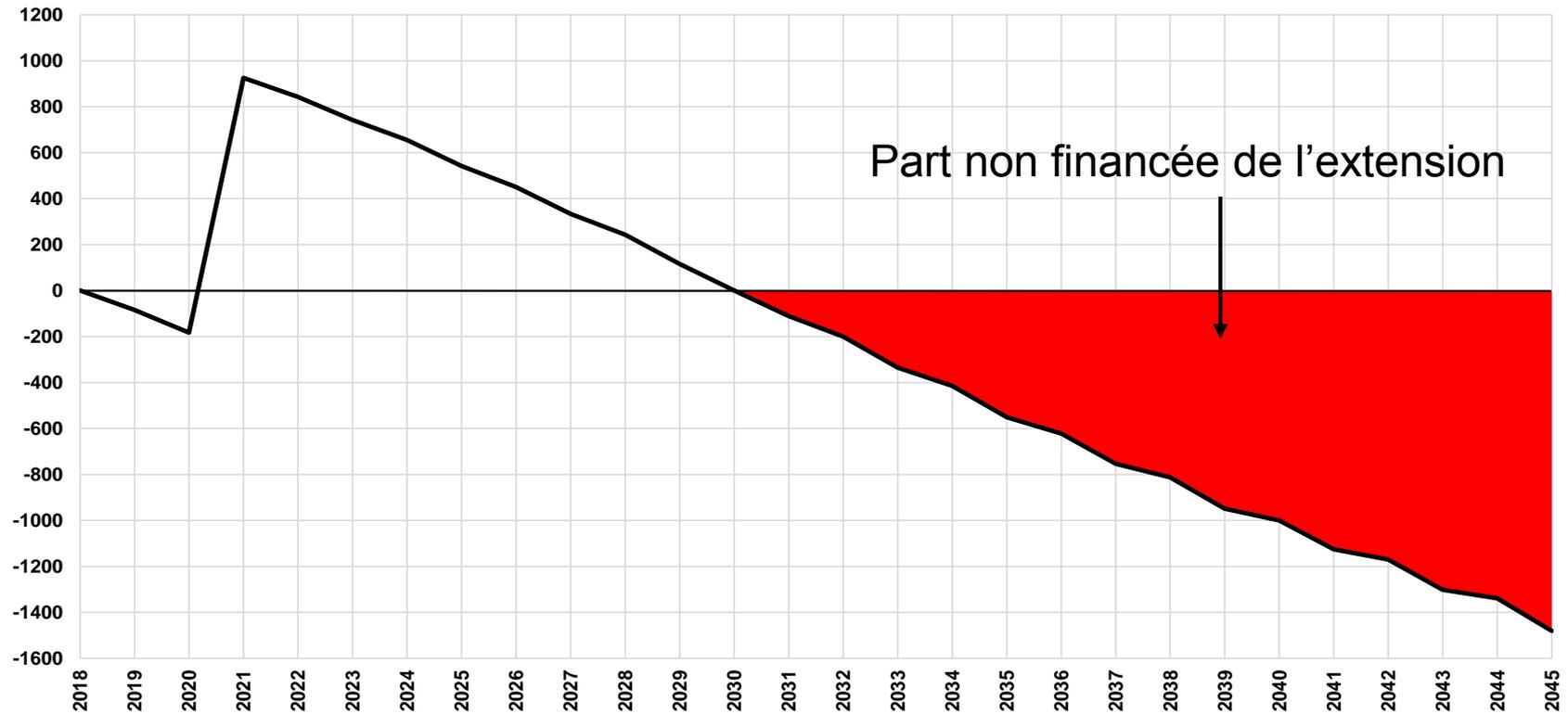
	en millions	en % de salaire	en % de TVA
Mesures de compensation de la prévoyance professionnelle (augmentation des bonifications de vieillesse, adaptation de la déduction de coordination, génération transitoire)	1'600	0,4%	
Extension de l'AVS pour tous les nouveaux rentiers	1'400	0,3%	
Majoration de la TVA au profit de l'AVS	2'140		0,6%
Suppression de la franchise AVS pour les revenus de l'activité lucrative de personnes ayant atteint l'âge de la retraite	250		
Total coûts (financement supplémentaire)	5'390	0,7%	0,6%

Source: OFAS



L'extension de l'AVS n'est financée que pour quelques années encore!

Différence entre les coûts de l'extension l'AVS et le financement supplémentaire de 0,3 pt des cotisations salariales (en mio. CHF)

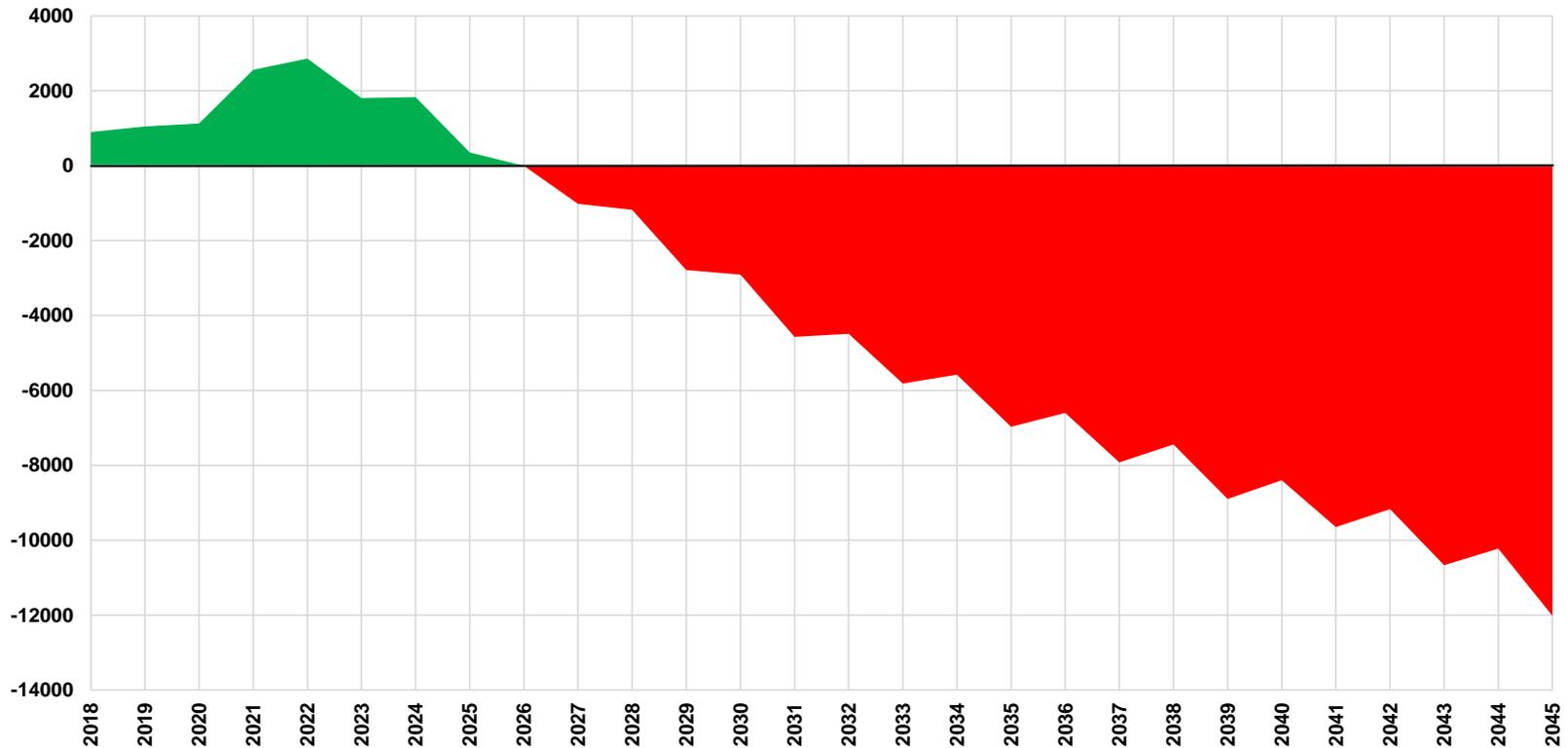


Source: OFAS



Dès 2025, de nouvelles mesures devront s'appliquer pour soutenir l'AVS!

Résultat de répartition de l'AVS suite à la réforme (en mio. CHF)



Source: OFAS



L'extension de l'AVS accroît rapidement la pression au relèvement de l'âge de la retraite et aux mesures de financement supplémentaires!

- A moyen terme déjà, l'extension de l'AVS accentuera la **pression aux réformes**. L'âge de la retraite devra être relevé plus tôt, les impôts et les cotisations salariales devront être bientôt augmentés une fois de plus!

	2030	2035	2040	2045
Résultat de répartition de l'AVS en millions de francs	-2'907	-6'791	-8'398	-12'019
Apports nécessaires pour couvrir le déficit du résultat de répartition:				
en % de TVA	0,82	1,81	2,04	2,75
en % de salaires	0,62	1,38	1,56	2,1
En mois supplémentaires de l'âge de référence	13	32	40	52

Source: OFAS, calculs propres



Ce ne sont pas seulement les milieux économiques qui le disent!

■ **Blick**

Streit um AHV-Reform neu entfacht

Das Volk entscheidet im September über die Altersreform. Bei den Linken und Gewerkschaften liegen die Nerven blank. Und die Mitteparteien schwadronieren bereits über die nächste Reform – inklusive Rentenerhöhung.



Ja zur Rentenerhöhung: CVP-Nationalrätin Ruth Humbel. KEY

- CN PDC Ruth Humbel: «Nous devons adapter durablement la prévoyance vieillesse aux réalités démographiques... Voilà pourquoi un relèvement de l'âge de la retraite devient un thème de discussion urgent ». NZZaS du 20.03.2017
- CN PBD Lorenz Hess: «Sur ce point [âge de la retraite], il faudra des adaptations.» NZZaS du 20.03.2017



Une réforme injuste et antisociale – qui fait une majorité de perdants! (1)

- Reçoivent aussi 70 francs, selon le **principe de l'arrosoir**, ceux qui n'en ont pas besoin et ceux qui ne sont pas affectés par la baisse du taux de conversion!
- **AVS à deux classes**: les rentiers d'aujourd'hui ne touchent rien et doivent financer l'extension de l'AVS par le biais de la TVA!
- Les nouveaux rentiers les **plus mal lotis**, ceux qui ont des prestations complémentaires, sont perdants en termes nets.
- Les jeunes sont les grands laissés pour compte: extension de l'AVS à crédit, **chèque non couvert!**
- **Surcompensation** pour les assurés LPP de plus de 45 ans: garantie des acquis ET 70 franc d'AVS en plus!
- Compensation insuffisante pour les moins de 45 ans, malgré la forte charge supplémentaire.



Une réforme injuste et antisociale – qui fait une majorité de perdants! (2)

- **Le sacrifice inutile des femmes:** le relèvement de leur âge de la retraite ne suffira bientôt plus pour financier l'extension de l'AVS!
- Renforcement de la **pression sur la Caisse fédérale**, notamment sur les dépenses non liées (formation, agriculture, armée).



Conséquences financières de la «réforme»

- **Famille de classe moyenne de 39 ans (2 enfants) avec des revenus mensuels de 5500 et 1500 francs:** la réforme entraîne une diminution du budget du ménage de **60 francs** par mois.
- **Personne de 45 ans travaillant à temps partiel et touchant un salaire mensuel de 3000 francs:** la réforme entraîne une diminution du budget du ménage de **90 francs** par mois.
- **Couple de 35 ans avec des revenus mensuels de 6000 et 4000 francs:** la réforme entraîne une diminution du budget du ménage de **116 francs** par mois.
- **Veuve retraitée de 83 ans touchant une rente AVS de 2100 francs et une rente LPP de 2800 francs:** la réforme entraîne une diminution de son pouvoir d'achat de **20 francs** par mois.



K-Tipp (magazine de consommateurs) a fait ses comptes: «On paiera davantage pour avoir moins»

Actifs d'aujourd'hui

- Au moins CHF 100.- de TVA en plus
- + CHF 116.- de cotisations AVS
- Jusqu'à CHF 550.- de cotisations LPP en plus (selon l'âge)
- Entre CHF 840.- et CHF 1356.- d'augmentation de la rente AVS
- Baisse de CHF 640.- de la rente LPP
- Femmes: cotisations AVS nouvelles à l'âge de 64 ans: CHF 3354.-; env. 20'000 CHF de rente AVS en moins cette année-là.



Rentiers d'aujourd'hui

- Les rentes restent les mêmes
- Au moins CHF 60.- de TVA en plus

Magazine K-Tipp N° 6,
22 mars 2017



La réforme complique la prévoyance vieillesse!

- La nouvelle réglementation de la déduction de coordination avec 3 « zones »:
 - complique le système de la prévoyance professionnelle et le rend encore plus opaque pour les assurés;
 - crée un monstre bureaucratique pour les branches à forte fluctuation de personnel et où les temps de travail varient fréquemment;
 - pose un grand défi aux PME;
 - alourdit les dépenses administratives du fait de la complication du compte témoin à l'égard de la génération de transition.
- Au contraire, la suppression de la déduction de coordination, proposée par le Conseil fédéral, aurait:
 - nettement simplifié la prévoyance professionnelle;
 - tenu compte de l'évolution sociale vers le temps partiel;
 - amélioré précisément la situation des femmes.



Passage en force d'«AVSplus»

- Le 25 septembre 2016, le peuple a clairement rejeté l'initiative AVSplus: il ne veut **ni expérimentation** avec l'AVS **ni chèques en bois**, mais des **rentes sûres** d'un niveau garanti à long terme.
- En ces temps difficiles pour l'AVS, le versement d'un bonus AVS aux pauvres comme aux riches ne convainc pas. C'est ce qui ressort notamment d'un sondage mené par le Blick, selon lequel 57% des Suisses s'opposent à une hausse de l'AVS de 70 francs pour compenser la diminution du taux de conversion minimal!



Édition du Blick du
26.02.2017



Seule la gauche jubile: feu vert pour une extension ultérieure de l'AVS, jusqu'à la rente unique!

Startschuss für AHV-Ausbau

Rentenreform ist nur der Anfang

BERN - Sagt die Schweiz am 24. September Ja zur Altersvorsorge 2020, werden die Gewerkschaften die Chance nutzen, die erste Säule weiter zu stärken.



Abstimmung ist entscheidende Weichenstellung

Die Abstimmung am 24. September ist für den Politfuchs aber nur «der Startschuss für mehr soziale Gerechtigkeit». Wenn es erstmals seit Einführung der zweiten Säule 1985 gelinge, das Gewicht wieder auf die erste Säule zu verlagern, wäre das eine Weichenstellung für die Zukunft. Und für die Gewerkschaften Anlass genug, **weitere AHV-Ausbauten zu verlangen**, wie Rechsteiner ankündigt: «Wenn die Renten aus der Pensionskasse schlechter werden, dann muss man die AHV zwingend stärken.»

Blick, 25.03.2017

Derweil haben die Gewerkschaftsstrategen bereits die nächsten Schritte im Visier. SP-Nationalrat und Unia-Gewerkschafter Corrado Pardini sprach von einem Paradigmenwechsel, da das Parlament Hand geboten habe zu einer Gewichtsverschiebung weg von der zweiten Säule hin zur AHV. «**Damit ist der Kompass für die nächste und übernächste Reform bereits gesetzt.**» Das heisst, bei der nächsten Senkung des rentenbildenden Umwandlungssatzes in der zweiten Säule werden die Gewerkschaften einen weiteren Ausbau der AHV fordern.

NZZ, 25.03.2017



Pourquoi nous disons **NON** à cette réforme de la prévoyance vieillesse

- 1) L'augmentation de la rente met en danger l'AVS
 - **NON** à la déstabilisation du système éprouvé de la prévoyance vieillesse actuelle par l'**introduction d'une extension de l'AVS à crédit**
- 2) Le projet n'est pas équitable
 - **NON** à un paquet antisocial et coûteux qui fait de **très nombreux perdants**
- 3) Pas d'augmentation de la TVA pour un **simulacre de réforme**
 - **NON** à des dépenses supplémentaires pour un projet sous un emballage trompeur qui accroît la **pression aux réformes**



Pour une véritable réforme plutôt que ce semblant de réforme!

- En disant NON le 24 septembre 2017, le peuple montrerait la voie au monde politique et créerait les conditions d'une **véritable réforme** de la prévoyance vieillesse, capable de préserver ses prestations au niveau actuel.
- Une extension de l'AVS selon le principe de l'arrosoir serait définitivement balayée.
- Resteraient les instruments essentiels:
 - Egalisation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans
 - Financement additionnel modéré de l'AVS
 - Diminution du taux de conversion minimal avec une compensation socialement acceptable
- Mise en œuvre rapide **en portions digestes – plutôt que dans un paquet de réformes surchargé**



Contact

UNION PATRONALE SUISSE

Martin Kaiser

Responsable du secteur politique sociale, membre de la direction

Hegibachstrasse 47, 8032 Zurich

044 421 17 17 T

079 517 68 26 M

kaiser@arbeitgeber.ch

